



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

14-04-2015-18

Secrétaire de séance élue : Mme Audrey PEAN

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOTS LOCAUX POUR L ANNEE 2015

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour assurer l'équilibre budgétaire de l'exercice 2015, il convient de voter les taux des impôts locaux pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal, considérant que le budget communal nécessite, pour la réalisation des projets 2015 et son équilibre, des rentrées fiscales de 1 240 650 €, fixe les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

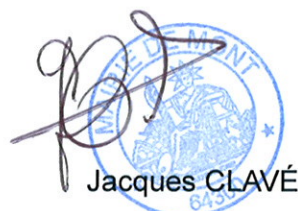
TAXES	Taux 2014 (Pour information)	BASES 2015	TAUX 2015 (Vote)	PRODUIT 2015
Habitation	6.64 %	998 500	6.64 %	66 300 €
Foncier Bâti	9.69 %	12 011 000	9.69 %	1 163 866 €
Foncier Non Bâti	18.89 %	55 500	18.89 %	10 484 €
TOTAL				1 240 650 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,


 Jacques CLAVÉ